

**RENOUVELLEMENT DE CERTIFICAT D'AGREMENT
CODAGE DE CITERNES ANCIENNES ADR**

LISTE DES PIECES A FOURNIR

- Demande d'attribution du code citerne
- Copie du certificat d'agrément
- Attestation de code-citerne validée par l'organisme
- Liste des matières dans le cas des citernes dédiées, des citernes destinées au transport de gaz et des citernes revêtues validée par l'organisme (voir nota)
- Notice descriptive de la citerne
- Rapport de contrôle exceptionnel si modification de la citerne (dans le cadre du point 5 de la circulaire du 8 décembre 2003 : changement de code-citerne ou de dispositions spéciales)
- Autres justificatifs (mise en conformité COV, augmentation de la pression de calcul ...)

Nota

Dans le cas d'une extension de la liste initiale, le point 4 de la circulaire délivrance des certificats d'agrément s'applique.